



# Les 16 familles souches répertoriées et documentées de la CMDRSM

Ouvrage original présenté par :

Communauté Métisse du Domaine du Roy  
et de la Seigneurie de Mingan  
([www.metisroymingan.ca](http://www.metisroymingan.ca))

En collaboration  
avec

Ville Saguenay

2005

Ce résumé, extrait de l'ouvrage original, a été produit le 21 mars 2018

# Présentation

La présente étude fait suite à celle entreprise il y a trente-cinq ans sur les Ilnu du Saguenay-Lac-Saint-Jean. En 1967 j'ai produit un ouvrage sur les Ilnu de Mashteuiatsh, portant sur la généalogie des résidents de la réserve en 1900. Un second ouvrage fut produit en 1998 sur la descendance de Hyacinthe Kamahan, un Tête de boule, et Robert Aeskumaeu, un Mik'mak, remontant ainsi aux origines ethniques, aborigènes, de ces Ilnu du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Le présent ouvrage veut être une suite logique à celui portant sur la descendance de Kamahan et Aeskumaeu et qui constitue les bases d'un peuplement métis qui se déploie sur tout le territoire du Domaine du Roy et dans la Seigneurie de Mingan et se confond au peuple aborigène s'il en est un du même territoire.

Jusqu'en 1852, il est impossible de différencier le peuple métis des bandes aborigènes et impossible de déterminer qui intègre qui et qui assimilent qui. En fait il n'y a qu'un seul peuple autochtone; il est sauvage et est formé des deux ethnies de base; européenne et autochtone; un peuple métis auquel viennent se greffer des aborigènes Mik'mak venus de la Côte-Nord et Neskapis venus de l'intérieur des terres et du nord.

L'étude démontre qu'au fur et à mesure que les Ilnu s'éteignent depuis 1675, la famille de Nicolas Pelletier prend la place. À la fin de 1685, Pelletier a perdu tous les membres de la famille de sa seconde épouse. Là où il y avait 5000 individus en 1675, il n'y en a plus qu'une trentaine en 1685. Des familles complètes de Mistassins meurent en l'espace d'une semaine. La bêtise des missionnaires face à tel désastre les fait qualifier ces groupes moribonds de Saintes-Familles.

L'étude menée en 1967 et celle complétée en 1998 démontrent que les origines autochtones de la population du Domaine du Roy sont identifiables aussi loin que l'année 1673. Elle démontre que sans la descendance de Mik'mak, d'Etchemins, d'Abénakis et d'alliés Attikameks appelés algonquiens du Saint-Maurice, il n'y aurait eu vacance de population au Saguenay-Lac-Saint-jean à compter de 1695.

Le territoire connaît un arrêt de la traite des fourrures sur une base industrielle. Y a-t-il un lien entre le dépérissement de la population et l'arrêt de l'industrie de la fourrure? Je connais bien les explications économiques avancées pour justifier le passage à vide du début du XVIII<sup>ème</sup>, mais s'il eu fallu poursuivre la traite de 1700 à 1720, il aurait fallu recruter des autochtones dans d'autres régions pour satisfaire un semblant d'activité au Saguenay.

Durant cette période seule la famille de Nicolas Peltier prend de l'expansion et devient la seule présence autochtone au Saguenay-Lac-Saint-Jean. En 1720, le Saguenay est définitivement métis. Quand arrivent les Gagnon et Chatellereault, c'est parmi les métis Peltier qu'ils s'installent. Seul le père Laure se croit au milieu d'indigènes qui n'ont aucune idée des Européens. Le pauvre missionnaire se met en frais de relever la langue Montagnaise guidé dans cette tâche par des Abénakis, des Attikameks du Saint-Maurice qu'il qualifie d'algonquiens et de Mik'mak. À l'étude de savants linguistes, on conclut que le Montagnais est une langue très proche parente de l'Algonquien, du Mik'mak et de l'Abénakis... Pourtant le père Laure n'a rencontré dans son séjour au Saguenay qu'une seule personne susceptible d'avoir un dialecte Mistassin en héritage et c'est la fille de Thomas Bakoush, Marie Kapypie qui est décédée trois ans après l'arrivée du saint père. La fille de Kapypie, Marie-Françoise-Régis Nenemistshieu épousera le grand chef Mik'mak Joseph

Maratchikatik. Alors pourquoi des Mik'mak, des Abénakis et des Attikameks ou des Têtes de boules venu du Lac Supérieur auraient-ils parlé un dialecte Ilnu devant le père Laure, suffisamment pour l'inciter à titrer sa grammaire et son lexique de « langue montagnaise »? Il est plus probable que les descendants de Nicolas Peltier parlaient un mélange de plusieurs langues incluant des mots de français.

La reprise de la traite des fourrures regroupe le clan Peltier auquel s'agglutinent les nouveaux arrivants recrutés par les jésuites en Gaspésie et dans la Mauricie. L'addition des descendance des Chatellereault et Collet viennent grossir le Clan Peltier auquel se joint la descendance de Louis Gariépy.

Le nombre de métis et la dominance démographique qu'elle exerce sur le territoire du Lac-Saint-Jean et du Saguenay jusqu'à *Shikuttimish*, fait en sorte que les seuls autochtones de ce Domaine sont exclusivement métis; peut-être métis sauvages mais métis tout de même par des unions mixtes répétées et variées. Les descendance de Lavaltrie et Riverin complètent l'échafaudage d'un nouveau peuple autochtone qui entre dans la fin de son premier siècle au moment du changement de souveraineté.

Il est évident que le métissage d'avant la conquête a engendré une population distincte de celle que produira le métissage d'après le changement de main. Même si les Bacon, Volant, Hervieux sont des canadiens qui côtoient des métis de première vagues, leurs descendance seront plus occidentales. Les patronymes seront conservés chez les sujets mâles et même femelles. Ils privilégieront la Côte et la Seigneurie de Mingan plutôt que l'intérieur des terres ou le Lac-Saint-Jean.

La contribution de Hyacinthe Kamahan va insuffler une identité Tête de boule aux métis de premières vagues au point que j'en suis venu à la conclusion que le fondement aborigène de la culture autochtone des métis du Saguenay-Lac-Saint-Jean était le même que celui des autochtones de la Mauricie. D'autant plus que le clan Peltier, collé sur les traiteurs, se déménage aux îlets-Jérémie à la fermeture du poste de Chicoutimi, laissant toute la place au clan Kamahan dirigé par Pierre Miruabé8uit au Lac-Saint-Jean, François Wabiskian au Saguenay, Guillaume Kapast-Sheuet jusqu'à Batiscan et Pierre-Joseph Uishtau près de Tadoussac et de Bon-désir. Les métis de cette société organisée autour de la descendance de Kamahan deviendront progressivement les Ilnu que l'on connaît aujourd'hui. Après les Etchemins devenus des métis Malécites, les Abénakis devenus des métis Passamaquodys, des canadiens de Charlesbourg devenus des métis Hurons, les métis d'origine mixte et variée au Domaine du Roy et dans la Seigneurie de Mingan sont devenus les nouveaux Montagnais dont l'un des plus lointains ancêtres immémoriaux est un canadien né à Sillery, Nicolas Peltier.

Si vous retrouvez le nom d'un de vos ancêtres dans l'index à la fin du volume, soyez certains que cet individu est métis. L'un de ses deux parents est forcément métis que vous repérez toujours avec l'index. En répétant l'exercice vous découvrirez les unions mixtes qui constituent le métissage du lignage jusqu'à l'union mixte primaire.

Les 1720 individus que je vous présente ici ne sont pas la totalité du métissage dans le Domaine du Roy et dans la Seigneurie de Mingan mais seulement une base substantielle permettant aux quelques 40,000 métis contemporains issus de ce groupe de personnes identifiées puissent comprendre pourquoi ils sont métis. Tous les couples dont je n'ai pas continué la descendance ont susceptibles d'avoir une centaine de descendants répartis sur quatre générations contemporaines. Il y a plus de 400 points d'attache auxquels peuvent se référer ainsi la population métisse du

Domaine du Roy et de la Seigneurie de Mingan. L'estimation de 40,000 métis vivant actuellement dans le Domaine du Roy est donc conservateur.

Les liens familiaux des seules familles Peltier et Bacon lient le rayonnement des métis du Domaine à ceux des Grands-Lacs et de l'Outawais des deux provinces limitrophes. Une prochaine étude complétera la compréhension de la communauté historique de Domaine du Roy et de la Seigneurie de Mingan et sa continuité dont on peut déjà voir la démonstration dans la présente étude. Comme quoi il est évident que la communauté du Domaine du Roy comme celle du Témiskouata ou de la rivière Saint-Jean ne forment qu'un seul peuple ou une seule nation. Vous avez le choix des mots.

Quant à la différence entre indiens et métis, c'est une distinction toute récente, elle n'est pas généalogique mais administrative et remonte à la loi sur les Sauvages qui devaient assujettir les autochtones aborigènes et exclure tous les autochtones de sang mêlé dans le dessein évident de tarer les aborigènes et les priver ainsi d'éléments génétiques nouveaux. Si cette politique et l'application scrupuleuse de cette loi et de façon systématique dans le Domaine, il n'y aurait jamais eu une telle division administrative; les autochtones non métissés se seraient éteints et il n'y aurait plus d'indiens en 1900. Heureusement, les sangs mêlés ont constitué le plus gros contingent des réserves et ainsi ont multiplié les combinaisons génétiques qui ont sauvé le patrimoine aborigène menacé d'extinction. Ainsi tous les autochtones du Domaine du Roy, métis comme indiens administrativement statués, ont la même structure ethnogénétique. Ils sont à 83% métis en 1850. En 1874, il n'y a plus un seul autochtone qui ne soit pas métissé de par ses origines mixtes.

Un prochain ouvrage viendra compléter la compréhension de cette communauté métisse en présentant tous les ancêtres des métis du Domaine énoncés dans cette nomenclature avec une date de référence commune, soit 1900. En plus de connaître les souches métisses issues du domaine on découvrira les souches métisses issues de d'autres territoires tels celui de la Rivière Saint-Jean, celui de Québec, celui du Sault de la Chaudière, celui de Sorel et de celui de l'Outawais.

Ser-Alexander Alemann  
2005

## CES 16 HOMMES SONT PARMIS LES PREMIERS EUROPÉENS À FONDER DES FAMILLES DE MÉTIS AVEC DES FEMMES AMÉRINDIENNES

HOMMES EUROPÉENS	CONJOINTES AMÉRINDIENNES
Nicolas Peltier	Premier mariage avec Madeleine Teg8chik Second mariage avec Françoise 8ebechinok8e Troisième mariage avec Marie Pechabanokueu
Louis Chatellereault	Marie Ouebametanokueu
Joseph-André Collet (Nekuagan)	Angélique Uskashish
Louis Gariépy	Rosalie Kapikoula8et Louise Pitshish Marthe Matchiragan Catherine Kaskamich
Antoine Lavaltrie	Marie-Jeanne Mirueritam Marie-Josèphe Uitshabaku Marie-Rosalie Utshitshik
Antoine Riverin	Marie-Josèphe Kanue
Louis-Denis Bacon	Catherine Bersiamiskueu
Pierre Volant	Marie-Jeanne Kaiapishapi Marie-Anne Thimatshiu Marie Nesakatsu
Barthélemie-Roger Hervieux	Marie-Anne Uabspuagan
Peter McLeod	Josèphe Atikuapi Mélanie Miruabeuit
Alexander Murdock	Magdeleine Fontaine
Thomas Cleary	Caroline Maganash
Raphaël Sheean	Marguerite Verrault Geneviève Miruabeuit Julie Séminosh
Frédéric Fillion	Marie-Anne Martin (Lahoushime)
Denis Godin	Geneviève Nom inconnu
Jérôme St-Onge	Marguerite-Anne Matshikueh

# Nicolas Peltier

Nicolas Peltier est sans aucun doute le pionnier du métissage dans le Domaine du Roy, même avant que ce territoire soit établi comme zone contrôlée exclusive à la traite de Tadoussac. Cependant, il n'est pas le premier à épouser une femme de ce territoire. Il fut précédé par son frère François Peltier dit Antaya qui épousa une certaine Dorothee à Tadoussac avant 1660. Cette dernière ne semble pas avoir eu d'enfant qui lui survécu. Ainsi, **Nicolas Peltier est le premier à engendrer une descendance métisse au Royaume du Saguenay.**

Dès lors se pose la question, qu'est-ce une descendance métisse, car le cas de Nicolas Peltier nous met face à un paradoxe. La descendance métisse de Nicolas Peltier a produit deux réalités complexes. Un groupe métis plutôt autochtone et un groupe métis plutôt canado-européenne. Il ne fait aucun doute que ces deux groupes sont autochtones mais nettement distincts. Comme nous savons que d'autres individus sont à l'origine du métissage dans le Domaine du Roy, et que la communauté métisse du Domaine a seize souches principales, et, que celles-ci ne sont pas toutes apparues sur le territoire en même temps, il importait que cette étude évite de semer plus de confusion que d'éclaircissement. Ainsi les descendants de Nicolas Peltier qui sont présentés dans la présente sections ne sont pas tous ses descendants mais seulement ceux qui ne descendent pas des autres pionniers du métissage. Ce sont des métis du Domaine du Roy qui se rattachent de la souche la plus ancienne et qui a précédé de trois générations la seconde souche de métissage du Domaine et Mingan.

Les autres descendants de Nicolas Peltier seront rencontrés lors de l'étude des quinze autres souches de métissage qui suivront. Ainsi on pourra suivre le parcours démographique d'une population métissée dans un milieu exclusivement autochtone jusqu'à l'entrée en scène de Louis Chatellereault. Cependant, le cas de Marie-Jeanne Peltier, la première fille de Nicolas nous impose un constat révélateur; Marie-Jeanne Peltier a grandi à Sorel et sa descendance est nettement de culture métisse plus canado-européenne. Les composantes de la descendance de cette dernière sont plus conformes au schéma habituel du métissage dans l'Est du Canada.

Vous pourrez voir une descendance qui baigne dans un univers sauvage et une autre qui gravite parmi la colonie française. Mais encore là on ne peut pas dire que cette descendance vit en conformité avec la situation régulière des colons. Cette grande descendance est très tôt liée à l'exploitation du Domaine pour sa valeur forestière. L'union des prérogatives des droits naturels des Sauvages avec les intérêts commerciaux britanniques réintroduisent ces descendants métis de Nicolas Peltier malgré le déracinement subit par leur ancêtre Marie-Jeanne Peltier. Cette étude corrige la confusion qui existe chez certains généalogistes qui confondent Marie-Jeanne Peltier avec sa soeur non germaine, l'illustre Marie-Josèphe Peltier dite Miskou dans le traitement du dossier de Cécile Kaorate. À la décharge de ces derniers, l'erreur initiale fut commise par l'officiant de l'époque en appelant Marie-Jeanne, Marie-Josèphe. Il appelle aussi Cécile Kaorate, Cécile Peltier...

En terminant, cette descendance de Nicolas Peltier qui demeure sans interruption dans le Domaine est celle-là même que certains prennent pour des autochtones non métissés. Or, il existe que très peu d'autochtones non métissés dans le domaine depuis la progéniture de Nicolas Peltier qui est à l'origine d'une nouvelle population autochtone sur ce territoire déserté. Avec la descendance de quelques Mik'Maks et quelques Etchemins et quelques Abénakis, Nicolas Peltier et ses trois unions avec les trois Attikameks, Madeleine Teg8chik, Françoise 8ebechinok8e et Marie Pechabanokueu, trop souvent qualifiées, toutes trois, d'algonquiennes de la région des Trois-Rivières, est à l'origine d'un renouvellement de population qui remplace les autochtones disparus à la fin du XVII<sup>ième</sup>.

# Louis Chatellereault

Louis Bonnodeau dit Chatellereau est le petit-fils de Vincent Gagnon dont j'ai déjà écrit que les enfants se sont indianisés. Il est à noter que la famille entière de Vincent Gagnon et Anne David a vécu dans les postes du roy ce qui est un fait rare, vécu par quatre familles. Ainsi, Marie-Anne Gagnon, fille de Vincent et Anne David a épousé Louis Chatellereau le 13 septembre 1712 à Québec. Ils vécurent dans les postes du Roy eux aussi et eurent deux enfants, Louis et Marie-Josèphe Chatellereau. Je ne connaît pas le destin de cette Marie-Josèphe Chatellereau qui est née le 27 août 1724 dans les postes. Son père, Louis Chatellereau est décédé dans les postes le 29 novembre 1726 alors que son fils Louis est âgé d'à peine dix ans. Je pense que Marie-Anne Gagnon est demeurée dans les postes après le décès de son époux. Le fait est probable d'autant plus qu'elle était apparentée avec Charles et François Tinon dit Des Roches. Elle se remarie avec Louis Bourbeau en 1732 à Québec.

Louis Chatellereau, dont le nom indien est Shamatshuamu, et Marie Ouebametanokueu ont vécu une union à l'indienne et eurent deux filles; en plus de Marie-Josèphe Ustshesk ils sont les parents de Françoise 8abmegu qui épouse Pierre-Régis Petekuraueu le 18 juillet 1769 à Tadoussac. Louis Chatellereau épousera religieusement Geneviève-Louise Chalifoux, fille de Joseph et Marguerite-Véronique Parent, le 1<sup>er</sup> octobre 1742 à Québec. Ils auront un fils, Louis, qui épouse Josèphe-Françoise Dumont le 12 avril 1763 à Québec. À compter de ce jour il semble que ce Louis Chatellereau a quitté la vie autochtone et qu'il a abandonné sa concubine et ses deux filles. Marie Ouebametanokueu est la fille de Pipushinagushiu et Elisabeth Ouichtagan lesquels se sont mariés religieusement le 16 juillet 1729. Quelquejours auparavant, le couple avait fait baptiser leur fils Pierre Nikamouchou. Je pense que Marie lui était aînée.

Marie-Josèphe Ustshesk s'est mariée trois fois comme indiqué, cependant l'union avec Joseph Crépeau est un concubinage qui donna deux fils, Martin Crépeau et Joseph Minahiku. Joseph Crépeau a abandonné la vie autochtone rapidement et a épousé Marie-Josèphe Gagnon. Fait important à noter, la conquête du territoire par les anglais a changé les rapports entre les métis et les canadiens. Sous le régime français, les autorités civiles et missionnaires reconnaissent l'union à la mode du pays, et, les missionnaires veillèrent à ce que les canadiens s'acquittent de leur devoir de père envers leur progéniture autochtone. Sous le régime anglais, les unions entre canadiens et autochtones sont vues comme du concubinage et un commerce à éviter. Je ne doute pas que des canadiens furent remerciés de leurs services pour cause de commerce illégitime. Le cas de Louis Gariépy est notoire. Pour les anglais, il ne peut avoir filiation légitime sans mariage reconnu. Les Canadiens qui ont entretenu une union continue avec une autochtone après la conquête l'on fait en dépit des autorités des postes.

Je pense que l'union de Joseph Crépeau avec Marie-Josèphe Ustshesk, peut être comptée comme une quatrième union. Dernier point concernant Marie-Josèphe Ustshesk, elle est née à Ashamushuam quelques mois avant le mariage de son père. Elle fut baptisée que la veille de son mariage, ce qui m'indique bien que le mariage de son père avait une incidence sur le sort de sa progéniture devenue illégitime même sous le régime français.

# Joseph-André Collet

Marie 8iskatshaniskue est la fille de Joseph-André Nekuagan et de Angélique Uskashish. Elle est métisse de père et de mère. Son père Joseph-André Nekuagan est le fils de Joseph Collet et Marie-Françoise Allard. C'est un canadien indianisé comme Nicolas Peltier ou Louis Chatellereau. Son nom indien indique bien comme il est intégré au milieu autochtone du Domaine du Roi. Cependant il est évident que Joseph-André Collet termina ses jours parmi les gens de Québec où il épousa Marie-Josèphe Parant en 1774.

Du côté maternel, Marie 8iskatshaniskue est une métisse descendante de Nicolas Peltier. Sa mère Angélique Uskashish est la fille de François-Bonaventure Peltier et de Marie Iskouech de descendance Mik'Mak par son père et Abénakise de mère. François-Bonaventure Peltier est métis, fils de Nicolas Peltier et l'Attikamek de père et Etchemins de mère, Françoise 8ebechi-nok8e, seconde épouse de Nicolas Peltier.

En épousant Pierre Miruabeuit, Marie 8iskatshaniskue (Collet) assurera à sa descendance un prestige de sa condition de métisse en plus du fait que seule la descendance de Hyacinthe Kamahan dont fait partie son époux, prendra possession du Saguenay et du Lac-Saint-Jean un peu plus tard en tant que Pekuakamiulnuatsh.

Il est étonnant que Joseph-André Collet (Nekuagan) ne soit pas plus connu au Saguenay. La parenté que procure l'ancêtre maternel des Inus du Saguenay avec les commis du poste de Chicoutimi faisait en sorte que les premiers restaient tout près du poste comme étant le regroupement familial naturel.

Chicoutimi est donc le premier village métis au Saguenay appelé à tort "Village indien". Dans ce village se trouvent les descendants de Nicolas Peltier, Louis Chatellereau et Josenp-André Collet dont le nom autochtone était Nekuagan.



# Louis Gariépy

Étrange histoire que celle de Louis Gariépy. Fils de Marie-Josèphe Hamelin, il est introduit dans de Domaine du Roy vers l'âge de vingt ans par son oncle Jean-Baptiste Hamelin dit Francheville. La famille Hamelin est liée à la traite des fourrures déjà depuis longtemps.

À peine dix ans plus tard, Louis Gariépy est commis au poste des Ilets-Jérémie. Déjà on constate que Louis est connu sous son nom autochtone de Kaku. Depuis son entrée dans les postes, Louis Gariépy apparaît dans les registres de l'État civil comme parrain en 1743 et un mariage en 1751 où il agit comme témoin.

En 1751, il est père de Marie-Catherine Ahauehuannukueu. La mère est Marthe Matchiragan épouse de François Kakamikush. Elle est portée au baptême à l'âge de 3 ans par son parrain et père adoptif. Voilà un premier cas d'enfant métis qui est adopté par une famille indigène, laquelle famille semble très liée à Louis Gariépy. Jacques Kapikoula8et agira comme le père adoptif autochtone de Louis Gariépy. Un fait intéressant, lors du baptême de Marie-Catherine, elle est dite née d'un père païen mort et d'une mère païenne abandonnée. En plus que cela est faux, la tournure de la phrase est curieuse. Jusqu'à cette date, il n'y avait pas ce genre de scrupule dans les États civils des postes.

En 1752 et 1753, Louis Gariépy est parrain de Geneviève Peltier et une certaine Catherine. En 1755, un premier fils, André Kaiapishishit, naît. La mère est Louise Pitshish épouse de Joseph Tustup et fille de Jacques Kapikoula8et. Deux enfants de deux mères différentes, mariées de surcroît. Le cas est unique à cette date.

Louis Gariépy est parrain d'une certaine Christine la même année. En 1757, on assiste à la naissance de Jacques Gariépy (Tshiuteshish), dit illégitime. La mère est Catherine Kaskamich épouse de Charles Kaputatamu. Le parrain est encore Jacques Kapikoula8et, père de Charles Kaputatamu. Trois enfants, trois mères déjà mariées. Louis Gariépy jouit d'une tolérance autant des autorités blanches que des autochtones. Le lien avec Jacques Kapikoula8et est de plus en plus évident.

Cependant, dans cette même année de 1757 on voit naître Gabriel Neshinoriniu. La mère est nulle autre que Rosalie Kapikoula8et, épouse de Stanislas Nikamouchou et fille de Jacques Kapikoula8et.

Pour le reste de son séjour dans les Postes du Roy, Louis Gariépy sera appelé à agir comme parrain à six baptêmes et assistera à huit mariages où il agira comme témoin.

En 1750, Louis Gariépy occupe la fonction d'assistant pour le commis Jean-Baptiste Hamelin, qui on le sait est son oncle, pour 300 livres par année aux Ilets-Jérémie. Il devient lui-même commis en 1752 au même endroit.

En 1761, on voit qu'il occupe ses fonctions avec Alexandre Valière qui le remplacera en 1763 comme commis du poste des Ilets-Jérémie.

Louis Gariépy est un cas unique dans les annales du Domaine du Roy comme étant un canadien qui laissa une progéniture métisse issue de plusieurs femmes déjà mariées. Il semble bien que cela n'est pas la cause de la fin de sa carrière dans les postes laquelle serait plutôt imputable à des délits de malversations.

# Antoine Lavaltrie

François Lavaltrie (Tshishara) serait né d'une mère dite Nipissingne et d'Antoine Lavaltrie. Seule une présence dans le Domaine du Roy justifierait notre attention à son égard. Nous ne savons pas où il est né ni quand. S'il était né dans le Domaine, sa mère appartiendrait au groupe algonquien identifié comme venant en haut du Lac Supérieur. Curieusement cela correspond aux Têtes de boule de la Mauricie.

On sait qu'il a un oncle dénommé Pierre qui a épousé une autochtone prénommée Madeleine dans le Domaine en 1758. Rien ne me permet de relier cette famille dite Lavaltrie aux Marguane dits Lavaltrie liés aux D'Aillebout d'Argenteuil.

Nous ne savons pratiquement rien de particulier sur cette famille si ce n'est que François Lavaltrie dit Tshishara est le seul métis du Domaine du Roy qui connut l'esclavage. Il a appartenu durant un certain temps à Monsieur Bréard. Est-ce le résultat d'une erreur? C'est possible puisse qu'il fût libéré très rapidement.

Sa présence est signalée surtout autour de Tadoussac et Chicoutimi. Mais sa descendance rayonne jusque dans la seigneurie de Mingan. On compte parmi cette descendance de nombreux sujets Tremblay, McKenzie, et par conséquence des Maltais.

Antoine Lavaltrie, avec les Peltier, Chatellereault, Collet et Gariépy est de ces types, d'origine européenne, à avoir engendré un groupe de métis au caractère aborigène plutôt que des métis au caractère occidental. C'est pourquoi sont nombreux qui perçoivent la descendance de ces derniers comme étant des aborigènes aux sang qui ne connut aucun métissage. Cette erreur malheureusement fort est répandue et qui sévit chez de nombreux anthropologues et d'historiens qui ont traité des Ilnu sans en connaître véritablement les origines. Non seulement en ignorent-ils les origines Mik'Mak, Etchemins, Abénakis et des alliés appelés à tort algonquiens qui composent les nouveaux Ilnus du Domaine du Roy, mais ils n'en connaissent pas plus les origines occidentales. Pas étonnant qu'ils évitent de traiter de la question qu'ils jugent sans intérêt.

Cependant je me garde un petit gène sur l'authenticité de cette ignorance qui me semble volontaire chez certains et commode chez les autres. C'est pourquoi j'ai senti une véritable panique chez ceux qui refusent les analyses scientifiques sur l'origines et la composition ethnogénique des Ilnus et décrètent des origines Montagnaises immémoriales. Comme rien n'est plus faux, je doute du caractère scientifique de ces non autochtones fraîchement convertis aux causes autochtones et qui multiplient les sophismes et les inexactitudes sur les Ilnus.

La bêtise chez ces pseudo-scientifiques est d'ignorer que les peuples métis sont tous aussi héritiers des premiers habitants du pays que des aborigènes de sang pur. Ces faux défenseurs des autochtones de la dernières heures sont les premiers à discourir en excluant le métissage comme une composante fondamentale des peuples autochtones d'après la contamination et les extinctions comme s'ils étaient de dignes émules des coloniaux du XIX<sup>ième</sup>.

Il semble aussi que l'enjeu de la revendication du "Titre aborigène", octroyé exceptionnellement et exclusivement à des groupes d'autochtones dont les origines sur un territoire sont entre autres immémoriales, gouverne ces apôtres de l'inutilité de la recherche de la vérité sous prétexte qu'ils la connaissent tous. Si tel est le cas, je ne peux que conclure à leur fourberie.

# Antoine Riverin

Antoine Riverin dont le nom autochtone est Ustshinitshiu, est le petit-fils de Joseph Riverin, concessionnaire de la seigneurie de Belle-Isle au Labrador. Ce dernier est le frère de Denis Riverin, receveur général du Domaine du Roy en 1698.

Son père, Jean Riverin, est né dans le Domaine du Roy. Donc Antoine serait une deuxième génération à vivre dans le domaine. Son nom autochtone m'indique qu'il est parfaitement intégré au milieu. Son mariage avec Louise Déry en 1772, soit après la conquête, laisse à penser qu'il est parmi ceux que le changement de souveraineté à sorti du Domaine au profit des nouveaux maîtres. Cela m'indique que malgré cette intégration au milieu, on ne pouvait pas le confondre avec les aborigènes.

Il en demeure pas moins que sa descendance, sauf son fils Antoine née de Louise Déry, est demeuré sur place. Marie-Josèphe Keneu ne peut être identifiée pour le moment. Nous savons qu'elle épousera, en juillet 1792, Raphaël Ustshinitsiu avec qui elle aura un fils.

Il est probable que la progéniture autochtone de Antoine Riverin fut abandonnée de leur père après la conquête. Cependant le maintien du nom de Riverin chez certains d'entre eux indique que le nom n'est pas entré en disgrâce.

Antoine Riverin est issu d'ancêtres bourgeois et marchands. Le nom de Riverin est donc demeuré prestigieux dans les postes du Roy. Une grande partie de la descendance de Antoine Riverin est présente dans la seigneurie de Mingan. Ce sont les premiers métis de la Basse-Côte-Nord.

# Louis-Denis Bacon

Comment Louis-Denis Bacon devient une souche métisse?

Tout commence avec Marguerite Rancourt, fille de François et Louise Poulin. Marguerite Rancourt est née dans les postes du roi en 1719. Elle est baptisée à l'âge de 2 ans après avoir été ondoyée par Louis Chatellereau. Ses parents François et Louise Poulin sont dans les postes depuis plusieurs années puisque le même jour du baptême de Marguerite, ils font baptiser Françoise, sa sœur, alors âgée de 6 ans, Jean Pilote et Dorothée Gagnon furent les parrain et marraine. Que François Rancourt ait lui-même un nom indien, Petchineouiou, indique bien son intégration à la communauté autochtone, vivant probablement dans les alentours de Bon Désir, comme il est aussi probable que son épouse Louise Poulin soit née elle-même en territoire sauvage vers 1695, hors de toute paroisse, desserte ou mission organisée. Jean Poulin et Louise Paré, les père et mère de Louise Poulin sont dans les postes du roi vers 1690 où sont nés Louise, Marguerite et Dominique.

Comme le couple François Rancourt et Louise Poulin se forme vers 1715 alors qu'il n'y a pas de mission régulière assurée depuis 1709 dans le Domaine du Roy, sauf une brève excursion en juin 1716 à Tadoussac, il est normal que les naissances surviennent sans inscription aux états civils. Le couple officialise son union sous seing privé en date du 4 mai 1718 mais déposé dix mois plus tard chez le notaire Barbel. Au moment de cet aveu d'union marital, Françoise est née depuis quatre ans. Cette dernière demeurera sur la Côte-Nord jusqu'à son mariage à la mode du pays avec un vrai métis, Nicolas-Jean Gagnon et ils migreront sur la Côte-Sud joignant les métis Malécites de la rivière Saint-Jean.

Marguerite Rancourt épousera Eustache Bacon en 1743. Ce couple a entre autres un fils en 1751, Louis-Denis Bacon. Louis-Denis Bacon travaille dans le Domaine du roy et vit avec une compagne métisse du nom de Catherine Bersiamiskueu, fille de Étienne Kamishta-Ustigan, c'est à dire Étienne Peltier et Gertrude Atiteru. Louis-Denis et Catherine eurent trois fils, Minuabamush Matshimeu, Louis Kakamikush et Jean-Baptiste Minuabamush. Ces deux premiers fils ont une descendance respective. Minuabamush Matshimeu épouse en 1804 la métisse Christine Kaiapishapishit, petite fille de Louis Gariépy.

Le couple a eu plusieurs enfants dont :

Denis Bacon qui épouse la métisse Rose Munro, fille de William-Joseph Munro et une autochtone non métissée du nom de Anastasie Kukuminash;

Benjamin Bacon qui épouse à la mode du pays la métisse Charlotte Crépeau, petite fille de Joseph Crépeau et de Marie-Josèphe Ustshesk qui est nulle autre que la fille de Louis Chatellereau et d'une aborigène du nom de Marie 8abametabenok8eut.

# Pierre Volant

Pierre Volant est l'arrière-petit-fils de Louis Jolliet. Son père François volant de Champlain est propriétaire et capitaine de la Marie-Charlotte. Pierre Volant est né que quelques mois avant la mort de son père. Sa mère se remaria avec Nicolas-Gaspard Boisseau alors que Pierre est à peine âgé de cinq ans. Ce Nicolas-Gaspard Boisseau fut nommé par Murray greffier de la Cour des Plaidoyers Communs du district de Québec.

Vers d'âge de vingt-trois ans, Pierre Volant devient commis du poste des Ilets-Jérémie et demeure à cette fonction durant quinze ans. C'est donc sous le régime britannique que Volant exerce ses fonctions. On peut remarquer que très tôt après son arrivé dans le Domaine du Roy, il devient père d'une première fille, Anne Uabispuagan, de deux fils, Pierre Tshimushuminash et Laurent, et, d'une fille, Agnès Utshimaskueu, les trois derniers nés de Marie-Jeanne Kaiapishapi qui est la fille du chef René Pit8aban8, descendant MiK'MaK par sa mère. La première des filles, Anne Uabispuagan, est née de Marie Nesakatsu, fille de François Lavaltrie. Il semble que Marie Nesakatsu soit décédée de cette accouchement.

Le mariage avec Madeleine Mauvide, fille de seigneur, confirme que sous le régime britannique, les unions avec des autochtones ne font pas le poids. Pierre Volant quitte les postes du Roy abandonnant sa progéniture métisse. Le nom de volant est perpétué par son fils Laurent qui à son tour eu un fils qu'il prénomma aussi Pierre Volant.

# Barthélemie-Roger Hervieux

Si le nombre d'individus présentés dans cette étude nous semble minime il ne faut pas en conclure que la descendance de Barthélemie-Roger Hervieux soit aussi mince. Cela est un effet technique, à savoir que cette étude évite de distordre la réalité par redondance en ne présentant pas plus d'une seule fois une même personne malgré le fait qu'elle descend de plusieurs pionniers du métissage du Domaine du Roy et qui autrement nous serait présentée à plusieurs reprises.

Ainsi, les seize personnes qui suivent, s'ajoutent à toutes celles que nous avons vu par le biais de Nicolas Peltier et Louis Chatellereau ou tous ses autres compères que nous avons présentés jusqu'à maintenant. Ce sont donc près d'une centaine d'individus portant le nom de Hervieux que nous avons vu jusqu'à présent.

Quant à Barthélemie-Roger Hervieux, lui aussi s'active dans les postes du Domaine du Roy sous les régimes français et britannique et lui aussi épousera une canadienne alors qu'il a déjà engendré une importante famille autochtone bien engagée dans les postes.

Il a eu ses enfants métis avec Marie-Anne Uabspuagan, une MiK'MaK par son père. Elle fut l'épouse de Michel-René Raushin (Lahouchine) décédé en juillet 1756, il n'avait pas encore trente ans. À son décès, Raushin laisse à sa jeune épouse deux ou trois jeunes enfants.

Il est donc facile d'imaginer que Bathélemie-Roger a pris femmes et enfants à sa charge dès son arrivé dans les postes vers 1757. La naissance de Marie-Anne Hervieux consacre une union stable que même son mariage avec Marie-Anne Voyer n'a pas empêché la naissance de Joseph-Marie en 1770.

Exceptionnellement, une branche de la descendance métisse de notre Barthélemie-Roger Hervieux, par un petit-fils, a quitté les postes pour s'établir dans la région de Beaupré. Il y aura donc un rameau métis dans cette région. Nous suivrons cette branche lors de l'étude des métis de la région de Québec.

La famille métisse Hervieux est très présente à Betsiamites et participe à l'administration de la bande. C'est probablement le nom métis le plus répandu sur la Côte.

# Jérôme St-Onge

Contrairement à la croyance populaire, Jérôme St-Onge n'est pas un métis né dans les postes du Roy. Il est le troisième fils de Jacques-François Payan dit St-Onge et Françoise Rivard dite Lacoursière.

On peut situer son arrivé dans les postes du Roy vers 1800. Était-il à cette époque veuf de Louise Coté? Ce qui est certain c'est qu'il lia son destin avec celui de la veuve Marguerite-Anne Matshiskush, qui avait eu deux enfants d'un étrange commerce avec un grand-oncle maternel.

La naissance de ces deux enfants, Paul et Jean-François, est sans doute à l'origine d'une curieuse pratique qui consistait à enlever un enfant autochtone de la famille d'un acteur d'un geste coupable pour l'amener dans une famille canadienne et l'élever durant plusieurs années de façon à en faire un colon. Tel fut le destin de Michel Parant. De toutes évidences, Jérôme St-Onge a pris à sa charge Jean-François et Paul, les fils illégitimes de sa nouvelle compagne et ceux-ci, peut-être par gratitude, ont perpétué le nom de leur beau-père, Jérôme St-Onge. C'est pourquoi on retrouve abondamment sur la Côte-Nord le nom de St-Onge sans pour autant remonter directement à Jérôme St-Onge. Il en est de même du patronyme Vachon.

Jérôme St-Onge s'est enraciné dans le Domaine du Roy et on peut suivre son parcours dans les quelques notes recueillies par Russell Bouchard, historien du Saguenay, et qu'il rapporte bien dans deux de ses nombreux ouvrages. S'il est difficile de comprendre l'origine de Jérôme St-Onge c'est peut-être que celui-ci a volontairement brouillé les pistes le concernant. Jérôme St-Onge avait un frère aîné qui était décédé en 1758 à l'âge d'un mois. Capitalisant sur ce précédent, il est possible que notre Jérôme St-Onge, né dix ans plus tard que ce frère aîné portant le même prénom que lui, ait trafiqué son âge d'une dizaine d'années si ce n'est pas le fait vraisemblable d'un prêtre mal à droit qui aurait confondu la naissance des deux frères à St-Pierre Les-Becquets, au décès de Jérôme St-Onge à Chicoutimi en 1847.

# Peter McLeod

L'histoire de Peter McLeod est très bien rapportée dans la littérature saguenéenne et il est inutile de tenter d'en ajouter de ma part. Cependant on en sait très peu sur les femmes à l'origine de sa progéniture si ce n'est qu'on suppose qu'elles étaient issues du territoire du Domaine du Roy.

Rien ne permet d'identifier les mères des enfants métis de Peter McLeod Sr. Cela est en soit un fait inusité. Les premiers enfants semblent être nés d'une certaine Marie-Anne mal identifiée et les autres, nés de très incertaines Marie-Madeleine ou Madeleine pas mieux identifiée.

Il n'est pas plus certain que cette Marie-Madeleine que McLeod Sr. épouse en 1849 soit la mère d'un seul de ses enfants. Donc qui sont ses femmes que McLeod épouse à la mode du pays et dont les identités nous échappent?

La question serait mieux posée si nous la tournons d'une autre façon. Pourquoi les femmes de McLeod nous sont-elles inconnus alors que nous connaissons l'identité de presque toutes les femmes du territoire. Pourquoi les femmes de McLeod font-elles exception?

Il y aurait une légère responsabilité d'un conflit de religion qu'on a tendance à exagérer en lui imputant la cause première du phénomène. Au début du XIX<sup>ème</sup> siècle, les missionnaires sont réfractaires au non conformisme et affuble d'illégitime les enfants issus d'unions irrégulières. Cela complique l'identification des parents de ces enfants et il faut multiplier les équations pour identifier les acteurs de ces unions.

Il est possible que la mentalité anglaise ait une plus grande part de responsabilité dans le mystère qui entoure la progéniture de McLeod Sr. Cette mentalité très marquée au début de 1800 est une sorte de provision pour distinguer la progéniture sauvage de celle issue d'un mariage entre non autochtone. La succession de William Connelly réhabilitera les unions à la mode du pays et les progénitures qui en sont issues que longtemps après la mort des femmes de McLeod.

Il y a une troisième raison qui expliquerait le mystère de l'identité des femmes qui sont les mères des enfants métis de McLeod Sr. La plupart du temps, les missionnaires sont extrêmement discrets sur l'identités des parents d'enfants illégitimes adultérins. Ainsi je pense que ces Marie-Anne et Madeleine et Marie-Madeleine qui sont les mères des enfants métis de Peter McLeod Sr., n'étaient pas célibataires au moment où elles deviennent ses compagnes.



# Alexander Murdock

Alexander Murdock est né en 1789 de l'union de John Murdock et Janet Malcolm. Les familles Murdock et Malcolm sont à Miramichi à la fin du XVIII<sup>ième</sup> siècle. On retrouve à cet endroit John Malcolm, fils de Andrew et Ann Clapperton qui épouse Jeanne Murdock, sœur de Alexander.

Alexander Murdock épouse à la mode du pays Magdeleine Fontaine. Il décède à Québec en 1832. Ce sont donc les enfants issus de cette union qui s'activent sur les rivières autour de Chicoutimi, constituant le clan industriel de Peter McLeod. Il est possible que les enfant Murdock et McLeod aient vécu ensemble après la mort de leur père.

Une excellente recherche fut menée par Frédo Murdock au début des années 1990 et qui couvre de façon admirable la période saguenéenne. M. Fredo Murdock a contre vérifié ses données familiales avec l'Institut généalogique Drouin pour parfaire sa recherche. La présente étude ne comporte qu'une partie de la descendance Murdock et une perspective plus complète est entre les mains de Fredo Murdock que j'encourage à consulter pour plus de précisions.

En hommage à M. Fredo Murdock, et pour illustrer la prévalence des métis à épouser d'autres métis, je vous présente à la page suivante les quartiers du père de Frédo Murdock. On pourra constater un clan métis peu connu, le clan Filion très lié aux clan Murdock.

# Thomas Cleary

Nous ne savons à peu près rien sur Thomas Cleary. Arrivé sur le tard au Lac-Saint-Jean, marié en second noces à Marie Durand, veuve de Louis Courteau. La première épouse de Thomas Cleary serait une Tête de boule de Weymontachie en Mauricie. C'est pour son implantation dans la communauté métisse de Métabetchouan nouvellement statuée par le gouvernement des Canada unis que nous considérons ses descendants comme appartenant à la communauté métisse du Domaine du Roy dont certains se sont liés aux métis du Domaine.

D'ailleurs il n'est pas du tout certain que Caroline Maganash, la mère des enfants métis de Thomas Cleary soit Tête de boule. Seule la région qu'elle aurait habité à sa mort en 1855, cautionnerait cette possibilité.

Strictelement sur un plan des liens ancestraux avec la communauté métisse du Domaine du Roy, seul les fils Prosper et Patrick Cleary engendre une descendance issue du territoire saguenéen. Plus tard il faut ajouter Nellie Cleary parmi les descendants de Thomas Cleary qui engendre une progéniture appartenant à la communauté du Domaine par ses racines ancestrales.

Les autres branches Cleary sont avec les Villeneuve de Roberval, Hubert Villeneuve au premier chef, commerçants auprès des Sauvages de l'Ashouamouchouan et la rivière aux foins.

Louis Cleary de Chambord était avec Napoléon Harvey dit Corneille parmi les deux plus réputés violoneux du canton et assuraient la musique de toutes les noces.

Le nouveau député fédéral, Bernard Cleary est descendant de ce joyeux commerçant que fut Louis Cleary, habitant prospère de l'anse de Chambord. En hommage à Louis Cleary je vous présente les quartiers de Bernard Cleary, arrière-petit-fils de celui qui vendait des flûtes aux Sauvages de la rivière aux foins.

# Raphaël Sheehan

Raphaël Sheehan est un des personnages des plus mythiques de la communauté autochtone du Lac-Saint-Jean.

Certains le croient issus d'un métissage d'un Écossais et d'une indienne. D'autres croient qu'il a connu l'esclavage et s'est échappé pour se réfugier dans la Mauricie chez des Attikamek'w. Tout cela est faux. La vérité en est encore plus extraordinaire.

En gros, Raphaël Sheehan a comme son frère et ses sœurs changé son nom. S'il avait été le seul de la famille à changer son nom, je penserais qu'il avait commis un quelconque délit et aurait tenté d'échapper à la justice. Mais ce sont tous les membres de cette famille qui changent de nom, même les deux sœurs issues du second mariage de leur père. Raphaël, comme l'a fait l'une de ses deux dernières sœurs, adopte le nom de McNicoll, soit le nom de la seconde épouse de son père.

Il se retrouve à 23 ans parmi les Verrault, Robertson, McDonald et Connelly à Chicoutimi. Il se marie sous le nom de Jim McNicoll. Puis il devient James McNicoll et James Raphaël. Ce n'est pas un jeune homme qui se trouve par hasard au Saguenay. Ses jeunes sœurs sont du clan Murray et Bolduc. Elle séjourne à l'Anse aux foins et l'Anse à Peltier qui deviendra St-Fulgence bien après qu'une colonie métisse se soit développée à cet endroit.

Mais Raphaël est aussi en bonne compagnie. Il peut compter sur la présence des membres de sa famille naturelle. Ses petits cousins, Alexandre et André Fraser sont aussi présents dans le Domaine et c'est ensemble qu'ils cheminent vers la Pointe-Bleue.

À la Pointe-Bleue, Raphaël, les Fraser, les Lalancette et les Villeneuve sont tous parents ensemble et en lien avec les autochtones. Ses familles sont particulièrement offensées lors d'une querelle à propos de la localisation d'une nouvelle église. Dégoûtés par les événements, Lalancette et Raphaël quittent la communauté pour s'établir à Ashamouchouan. Ils éviteront ce à quoi ressemble la civilisation porteuse de scandale.

Raphaël fondera avec sa famille une paroisse qui ne sera jamais érigée canoniquement; la paroisse Ste-Anne au Lac à Jim. Lalancette s'établit sur le futur site du pensionnat de Dolbeau dans le canton Parent. Ces deux points géographiques particuliers sont relevés par Magnan en 1925 sur une carte accompagnant un prospectus sur le Lac-Saint-Jean.

La civilisation rattrapera les Lalancette et les Fraser. Raphaël viendra mourir à la Pointe-Bleue. André Villeneuve succède à Hubert et joindra les Lalancette au futur site de Dolbeau en ouvrant ses propres camps de bûcherons où ses enfants et leurs conjoints s'établiront par la suite dans les cantons Parent et Racine.

Jamais je n'ai découvert la raison exacte pour laquelle tous les enfants de Jean-François Sheehan avaient changé leur nom.

En terminant, une note sans importance mais issue de mon héritage personnel, je sais que Mary Travers, "La Bolduc", est une parente de Raphaël alias James McNicoll, et j'aime à croire que son célèbre "Petit sauvage du nord" est inspiré de Raphaël qui s'est fait autochtone. Raphaël était le grand-oncle de Edouard Bolduc, époux de Mary Travers.

# Frédéric Filion

Frédéric Filion était forgeron à Baie St-Paul. Son épouse, Marie-Anne Martin est une indigène issue d'aucun métissage bien que très liée aux clans Peltier, Gariépy et Moreau. Elle a perdu son père en bas âge et fut élevée dans une des familles Néron de Charlevoix. On la désigne comme Annie Néron, Annie Rosh et Marie-Anne Martin. La sœur de Marie-Anne, Marguerite est la belle-sœur de Joseph Moreau époux en premières noces de Marie Volant et en secondes noces de Suzanne Tremblay. Ces unions s'ajoutent à tous ses autres liens qu'on entretient entre métis dont ceux des Tremblay (Joseph-Marie) remontent à la proximité des familles Peltier et Gingras avec la population indigène de Sillery.

Le nom de Martin est le prénom de son père Martin Raushin qui est une déformation du nom autochtone Lahoushine. Elle décède dans la trentaine. Deux ans plus tard, Frédéric Filion se remarie avec Basilice Guay et transporte sa famille dans le Grand Brulé.

Les enfants Filion se lieront au clan Murdock sur plusieurs générations. Ces deux familles métisses connaîtront plusieurs unions entre elles dans le rameau d'Alexandre Murdock et Edesse Simard.

Pendant que Angèle Filion suit son époux Michel Jean qui retourne à St-Antonin de Témiskouata, les frères Filion rejoignent le groupe de Chicoutimi-Nord.

Du clan Filion naîtra Martial Asselin qui connaîtra une honnête carrière dans l'administration publique.

# Denis Godin

Le grand-père de Denis Godin est les cousins du légendaire Joseph de Bellefontaine dit Beau-Soleil Godin. Lorsque Joseph Robinau de Villebon, gouverneur de l'Acadie, construisit le fort Nashwaak en 1692, il amena dans la région un certain nombre de métis et de canadiens, parmi lesquels Gabriel Godin, dit Chatillon, officier de marine. Robinau nomma Godin lieutenant en second au fort et lui accorda un terrain de trois lieues en bordure de la rivière Saint-Jean. Cette terre fut à l'origine du nom de Bellefontaine. Godin aménagea sa propriété et la prit comme base pour faire un commerce considérable avec les autres colonies françaises ainsi qu'avec les sauvages. Il maîtrisa si bien les langues des Indigènes que Robinau le nomma interprète du roi. Son frère Laurent a tant qu'à lui épousé une métisse de la région, Anne Guérin.

Joseph Godin travailla étroitement avec son père Gabriel : on prétendit que « les sauvages comme les Français ne faisaient [rien ?] sans le consulter et se soumettaient docilement à toutes ses [décisions] ». Le gouverneur Beauharnois lui accorda la commission d'interprète du roi et, en 1736, Godin et son beau-frère, Michel Bergeron d'Amboise, se rendirent à titre de délégués des résidents de Saint-Jean auprès du Conseil d'Annapolis. Ils furent emprisonnés par le gouverneur Lawrence Armstrong pour ne pas s'être présentés immédiatement devant le conseil, mais ils furent bientôt relâchés et renvoyés chez eux avec l'ordre d'inviter les métis de Saint-Jean au poste britannique.

En 1749, Charles Deschamps de Boishébert organisa une milice avec les métis de la rivière Saint-Jean et, le 10 avril, Godin en fut nommé commandant. Pendant la guerre de Sept Ans. Godin donna son appui aux métis et les encouragea à résister aux Britanniques ; il prit même la tête de plusieurs de leurs partis de guerre. Lorsque les rangers, du détachement commandé par Moses Hazen, saccagèrent Sainte-Anne-du-Pays-Bas en février 1759, ils tuèrent sa fille Anastasie, épouse du métis Eustache Part, Marie-Agnès Tammequet, épouse de son fils Nicolas ainsi que trois de ses petits-enfants métis parce que celui-ci avait refusé de jurer fidélité au roi d'Angleterre et que « c'était lui qui par ses discours et par ses largesses, avait fomenté et toujours entretenu les sauvages en haine et en guerre contre les Anglois ». Les rangers emprisonnèrent Godin et, après que sa famille l'eut rejoint, l'amènèrent à Annapolis Royal.

# Jérôme St-Onge

Contrairement à la croyance populaire, Jérôme St-Onge n'est pas un métis né dans les postes du Roy. Il est le troisième fils de Jacques-François Payan dit St-Onge et Françoise Rivard dite Lacoursière.

On peut situer son arrivé dans les postes du Roy vers 1800. Était-il à cette époque veuf de Louise Coté? Ce qui est certain c'est qu'il lia son destin avec celui de la veuve Marguerite-Anne Matshiskush, qui avait eu deux enfants d'un étrange commerce avec un grand-oncle maternel.

La naissance de ces deux enfants, Paul et Jean-François, est sans doute à l'origine d'une curieuse pratique qui consistait à enlever un enfant autochtone de la famille d'un acteur d'un geste coupable pour l'amener dans une famille canadienne et l'élever durant plusieurs années de façon à en faire un colon. Tel fut le destin de Michel Parant. De toutes évidences, Jérôme St-Onge a pris à sa charge Jean-François et Paul, les fils illégitimes de sa nouvelle compagne et ceux-ci, peut-être par gratitude, ont perpétué le nom de leur beau-père, Jérôme St-Onge. C'est pourquoi on retrouve abondamment sur la Côte-Nord le nom de St-Onge sans pour autant remonter directement à Jérôme St-Onge. Il en est de même du patronyme Vachon.

Jérôme St-Onge s'est enraciné dans le Domaine du Roy et on peut suivre son parcours dans les quelques notes recueillies par Russell Bouchard, historien du Saguenay, et qu'il rapporte bien dans deux de ses nombreux ouvrages. S'il est difficile de comprendre l'origine de Jérôme St-Onge c'est peut-être que celui-ci a volontairement brouillé les pistes le concernant. Jérôme St-Onge avait un frère aîné qui était décédé en 1758 à l'âge d'un mois. Capitalisant sur ce précédent, il est possible que notre Jérôme St-Onge, né dix ans plus tard que ce frère aîné portant le même prénom que lui, ait trafiqué son âge d'une dizaine d'années si ce n'est pas le fait vraisemblable d'un prêtre mal à droit qui aurait confondu la naissance des deux frères à St-Pierre Les-Becquets, au décès de Jérôme St-Onge à Chicoutimi en 1847.

# Référent sur microfilm

Pour les mariages ayant eu lieu postérieurement à 1936, nous avons utilisé l'**index consolidé des mariages** de Santé, Services sociaux du Québec.

Pour tous les mariages et unions précédents 1936, nous avons utilisé le cardex des actes de mariages fait entre 1941 et 1954 par l'institut généalogique Drouin à partir du microfilm réalisé par Gabriel Drouin entre 1939 et 1950 et publié dans un ouvrage de référence déposé par nous et Fernand Drouin à la bibliothèque nationale du Québec en 1990 sous le titre **Répertoire alphabétique des mariages des Canadiens français, 1760-1935** en 49 volumes, et 1991, sous le titre **Répertoire alphabétique des mariages des Canadiens français, 1760-1935 : ordre féminin** en 64 volumes sous la mention d'éditeur **Institut généalogique Drouin**.

Les actes de l'état civil des lieux suivants sont contenus aux bobines #...mentionnées du microfilm des registres de paroisses reconnues comme étant **Microfilm Drouin** lequel est conservé par l'AFGS située à Woonsocket, RI.

N.B. Pour voir ces actes de l'état civil, veuillez consulter le format papier du livre intitulé **Nomenclature des métis Domaine du Roy –Mingan**, par Ser-Alexander Alemann, 2005.